

ALLAN KARDEC
FONDATEUR
DE LA
DOCTRINE SPIRITE

Les Cahiers du Spiritisme

III

PARIS
Editions Jean MEYER (B.P.S.)
Service de vente : SOUAL (Tarn)

"LES CAHIERS DU SPIRITISME"

Fidèles à la tradition établie par Allan Kardec et Léon Denis, les « Editions Jean Meyer » (B. P. S.), en fondant *Les Cahiers du Spiritisme,* ont pour but de réunir en fascicules et de répandre le plus largement possible la documentation héritée du passé ou résultant de l'observation moderne, qu'elles sont en mesure de recueillir sur les manifestations spirites, psychiques ou métapsychiques, tant du point de vue philosophique que scientifique, dans le seul souci de servir la vérité et d'apporter leur contribution, aussi modeste que sincère, à l'évolution du monde.

Les « Editions Jean Meyer » (B. P. S.) souhaitent, en outre, que ces *Cahiers* deviennent un lien entre tous les spirites, de même qu'un trait d'union entre ces derniers et ceux qui, appartenant à des doctrines, à des confessions diverses, cherchent à parvenir à la connaissance des vérités essentielles sur la vie terrestre et sur le monde invisible.

Publiés sous la direction de M. Hubert Forestier, continuateur de l'œuvre de M. Jean Meyer — l'animateur spirite inoubliable — *Les Cahiers du Spiritisme* constituent une collection précieuse qu'il est utile de posséder et de conserver. D'éminentes personnalités collaborent à leur rédaction.

ADMINISTRATION ET VENTE

« Editions Jean Meyer » (B. P. S.)

Bibliothèque de Philosophie Spiritualiste Moderne

et des Sciences Psychiques

Adresse de province : Soual (Tarn) — Téléph. : Soual, 9

Compte chèque postal : Paris, 609.59

Prix du fascicule : 45 fr. Fr. poste : 45 fr. 60. Recommandé : 55 fr. 30

Six numéros consécutifs : 250 francs

Souscription de soutien à partir de 500 francs

LES CAHIERS DU SPIRITISME

TOUT EFFET A UNE CAUSE
TOUT EFFET INTELLIGENT A UNE CAUSE INTELLIGENTE
LA PUISSANCE DE LA CAUSE INTELLIGENTE
EST EN RAISON DE LA GRANDEUR DE L'EFFET
ALLAN KARDEC

III — 1947

COLLECTION PUBLIEE SOUS LA DIRECTION DE HUBERT FORESTIER

UN PÈLERINAGE A LA GRANDE CHARTREUSE

Notre éminent collaborateur Gaston Luce vient d'écrire, sous le titre : Une Colombe s'envole, *un ouvrage qui paraîtra bientôt en librairie. Cet ouvrage est consacré aux deux Etres qui embellirent sa vie de tout le rayonnement de leur âme, de toute la grandeur de leur cœur : le Maître Léon Denis et son admirable compagne Mme Angèle Luce. L'un et l'autre ont quitté ce monde, Léon Denis le 12 avril 1927, Mme Angèle Luce le 2 octobre 1943.*

*Il nous est agréable, pour marquer le vingtième anniversaire de la libération du vieux Maître, de publier les lignes qui suivent, extraites de l'ouvrage de M. Gaston Luce. Elles relatent le pèlerinage de notre cher ami et de sa femme dans la solitude sereine de la Grande Chartreuse, en compagnie de l'auteur d'*Après la Mort, *invisible mais présent à leurs côtés.*

N. D. L. R.

A la fin des grandes vacances de l'année 1927, que nous passâmes à Nice chez une vieille amie, nous résolûmes de rentrer par Digne et Grenoble pour avoir un aperçu des Alpes du Dauphiné. Il y avait une autre raison : Angèle commençait de pouvoir s'entretenir avec Léon Denis décédé cette même année, au printemps. Elle percevait fort bien sa pensée et pouvait la traduire sans effort. Or, le bon maître nous avait dit avant notre départ : « Puisque vous comptez passer par Grenoble, en revenant de voyage, allez à la Chartreuse, j'y serai avec vous. »

De son vivant, il m'avait confirmé, ce qu'il a d'ailleurs écrit dans l'un de ses ouvrages, qu'après les guerres de l'Empire (où il avait servi dans les armées de Napoléon) fatigué de sa vie de soldat, il était venu se retirer dans le désert de la Grande Chartreuse dont le couvent venait de rouvrir ses portes. Ressouvenirs? Révélation par la voie médiumnique? Les deux à la fois. Toujours est-il que Léon Denis di-

sait avoir vécu la fin de sa dernière vie sous le froc d'un chartreux, dont il avait d'ailleurs le tempérament.

A Grenoble, nous prîmes donc rang parmi les visiteurs du célèbre couvent, et le « car » nous y porta par une matinée de septembre assez fraîche où la pluie menaçait. Ce contretemps ne semblait pas du tout inquiéter ma compagne, car déjà elle sentait que nous étions assistés.

Les brumes commencèrent de se lever après Saint-Laurent-du-Pont. Au sortir du Désert, le bleu du ciel parut et l'après-midi fut très beau.

En attendant notre tour de visite, nous allâmes chercher un coin propice, près d'une petite chapelle, dans la prairie, afin de nous recueillir. Manifestement, Léon Denis était là, en esprit. J'ai noté antérieurement les passages caractéristiques de cette conversation quelque peu singulière, et si je n'ai pas le texte sous la main, le sens général du dialogue m'est resté. Je dirai qu'au ton de cet entretien, notre interlocuteur invisible paraissait vraiment heureux. Reprenait-il mieux, grâce à notre présence, contact avec une ambiance qui lui fut jadis familière? Je ne sais.

Il nous suivit dans les galeries du cloître; à la chapelle, il indiqua le banc sur lequel il s'asseyait; à la grande salle du chapitre, il était encore là; il était là pareillement quand nous pénétrâmes dans le petit cimetière si dénudé, si émouvant par son silence. A cette époque, la Grande Chartreuse était vide.

Après le déjeuner, plutôt que de suivre la foule bruyante des touristes, nous restâmes à l'écart. Nous allâmes nous asseoir au bord du petit sentier tout embaumé des senteurs de la montagne. Notre regard cherchait l'azur profond, d'un bleu limpide, sur lequel se découpaient les cimes des hautes sapinèdes et le front dégagé du Charmanson. Quelle paix et quelle harmonie!

« A l'époque où je vécus ici, nous disait notre vieil ami invisible, la physionomie des lieux n'était pas tout à fait la même; de notables aménagements ont été opérés depuis. » Et il nous donnait des détails que je n'ai plus en mémoire. Il nous disait encore que c'était une sottise et une mauvaise action que d'avoir chassé les Chartreux de cette solitude, car, non seulement ils faisaient la fortune de la région, mais leurs travaux, leurs études et leurs prières attiraient sur la contrée des bienfaits tangibles. « Comme vous pouvez vous en rendre compte, ajoutait-il, aucun lieu n'est plus propice à la vie intérieure que celui-ci. J'aimais la Grande Chartreuse et j'ai gardé en moi l'empreinte profonde de ces jours que j'y ai vécus autrefois. »

Il serait trop long de reproduire les paroles qui furent prononcées là par Angèle, sous l'inspiration de notre vieil ami. Et, ce que je ne pourrais traduire, ce qu'il est impossible de traduire, c'est l'effet produit sur moi par le tour des phrases, les boutades, les réflexions, les silences mêmes qui me permettaient de retrouver Léon Denis avec la marque propre et toute l'originalité de son esprit.

Nous revînmes de cette excursion tout à fait charmés; ce fut une de nos plus durables impressions de vacances, un des meilleurs souvenirs que nous ayons conservés de cette phase de notre vie nouvelle.

Gaston LUCE.

MATCH d'ÉCHECS... contre un ESPRIT

La Direction des « Cahiers du Spiritisme » m'ayant demandé de relater pour ses lecteurs quelques-unes des expériences les plus probantes qui m'ont définitivement fait sortir de mon scepticisme à l'égard de la possibilité et de la réalité des communications entre les vivants et les décédés, j'ai cru bon de rappeler un fait qui, pour être déjà lointain, n'en conserve pas moins toute sa valeur démonstrative.

Dès l'année 1922, époque où j'étais au nombre des plus obstinés négateurs du « fait spirite », j'ai cherché à appuyer mes critiques sur des expériences personnelles.

Pendant assez longtemps les résultats de mes premières tentatives de communication avec l'au-delà paraissaient consolider mon scepticisme, car je n'obtenais rien qui ne puisse, à la rigueur, s'expliquer par les hypothèses des adversaires du spiritisme. Mais mon désir de véritables *preuves* contradictoires m'arma de patience et de persévérance, et, à ma grande stupéfaction, en moins d'une année, j'étais arrivé par le moyen bien connu du « oui-jà » à entretenir de véritables conversations, et même de sérieuses discussions philosophiques avec une Entité invisible qui se distinguait de toutes les autres par un véritable « esprit de suite » et une haute intelligence au milieu de multiples manifestations sans intérêt probant, ni d'un côté ni de l'autre, et dues à d'autres Entités.

Le 9 février 1925, deux de mes amis, ma femme et moi-même, nous attendions devant notre oui-jà la communication habituelle de cette intéressante Entité qui tardait à se produire. Ce fut alors un Esprit encore inconnu de nous qui se manifesta en nous souhaitant le bonjour. Et la conversation suivante s'établit :

Demande. — Qui êtes-vous?

Réponse. — *K... A... K... I...*

D. — Drôle de nom! De quelle nationalité êtes-vous?

R. — *Je suis Français. Mon nom importe peu. Vous voulez un nom : je vous donne un pseudonyme.*

D. — Connaissez-vous, ou avez-vous connu spécialement l'un d'entre nous?

R. — *Non.*

D. — Alors, que voulez-vous?

R. — *Abuser de votre temps.*

D. — Dans ce cas, je vous prie de vous retirer, car nous n'avons pas de temps à perdre, et nous ne sommes pas réunis en ce moment pour nous amuser, mais pour nous instruire.

A ce moment, un de mes amis me fait remarquer qu'il n'est peut-être pas bien de le repousser ainsi...

Alors je m'excuse, et continue à l'interroger :

D. — Pouvons-nous faire quelque chose qui vous soit utile ou agréable?

R. — *Je désire faire une partie d'échecs avec vous.*

Stupéfait de cette réponse, je reprends :

D. — Mais, puisque vous ne nous connaissez pas, comment êtes-vous venu ici pour nous demander cela?

R. — *Je passais, et... j'ai vu un jeu d'échecs.*

En effet, ce jour-là, en attendant nos amis, je venais de faire une partie d'échecs avec mon fils, alors âgé de 15 ans, et le jeu était resté en évidence sur un meuble. Nous installons alors le jeu sur la table à côté du oui-jà, et nous disposons les pièces à leurs places.

D. — Soit! lui dis-je. Prenez les Blancs, et commencez, je vous prie.

R. — *J'avance de deux cases le pion du Roi.*

J'exécute sur le jeu le coup annoncé et je réponds par la même manœuvre. Après avoir sorti un Fou, puis la Reine, je m'apprête à exécuter le coup de début bien connu sous le nom de « coup de Berger ». — Réponse :

R. — *Cavalier du Roi en avant, à la bande.*

Ma tentative est donc parée, et la partie se continue ainsi pendant plus d'un quart d'heure, tous mes coups d'attaque étant soigneusement parés, et mon adversaire passant à l'attaque, je m'aperçois que j'ai affaire à un adversaire nettement supérieur à moi. Il étudie ses coups avant de dicter ses réponses, tout comme le ferait un joueur ordinaire en chair et en os.

Ici, une remarque très importante s'impose. Des deux personnes qui ont chacune une main sur la planchette mobile du oui-jà, ma femme connaît à peine la marche des pièces pour m'avoir vu jouer avec notre fils, mais ne s'est jamais intéressée à ce jeu. Quant à notre ami, il ne connaît pas même la marche des pièces. De plus, ma femme ne prête aucune attention au développement de la partie et se contente de suivre des yeux la planchette inconsciemment et partiellement dirigée par sa main.

... Mais je m'aperçois que les mouvements de la planchette deviennent de plus en plus lents, de plus en plus hésitants, et comme la partie menace de durer ainsi très longtemps, je propose à mon invisible partenaire de laisser le jeu dans son état actuel pour reprendre le lendemain soir la suite de cette intéressante partie. Il répond :

R. — *Oui. Entendu. Je vous remercie. Bonsoir!*

Naturellement, le lendemain soir nous avions hâte, ma femme, notre fils et moi, de voir continuer cette partie. En l'absence de nos amis (nos réunions n'avaient lieu qu'une fois par semaine, les lundis), ma femme et notre fils mettent chacun une main au oui-jà. Une minute à peine se passe, puis la planchette se met en mouvement et épelle :

R. — *K A K I.*

D. — Ah! notre joueur! Très bien! Voici donc le jeu tel que nous l'avons laissé hier. C'est aux Noirs à jouer, et nous allons continuer tranquillement!

R. — *Non! pas ce soir.*

D. — Et pourquoi donc?

R. — *Je suis trop fatigué. Mes amis ne veulent pas que je joue ce soir.*

D. — Souffrez-vous? et de quoi?

R. — *Non, je ne souffre pas,*

mais je suis épuisé par la manifestation d'hier soir.

D. — Alors, quand voulez-vous que nous reprenions la suite?

R. — *Dans cinq à six jours.*

D. — Voulez-vous donc revenir dimanche soir?

R. — *Oui! Je vous remercie beaucoup, vous êtes bien aimable. Bonsoir!*

C'était un mardi. Le dimanche 15 février, après notre repas du soir, nous préparons donc le jeu d'échecs, toujours resté en suspens, et nous attendons au oui-jà la manifestation de la présence de notre invisible partenaire... Mais hélas! un quart d'heure, une demi-heure se passe sans le moindre mouvement de la planchette! Nous y renonçons et cherchons sans la trouver une explication de ce curieux phénomène... négatif après avoir été si prometteur. Puis nous n'en parlons plus et ne renouvelons aucune tentative les jours suivants.

Dans nos réunions régulières des lundis 16 et 23 février, puis du 2 mars, pas de nouvelles de notre KAKI...

Pendant ce temps, une chose assez curieuse se passe, mais sans avoir en elle-même rien d'extraordinaire : ma femme, qui jusque-là ne s'intéressait pas du tout au jeu d'échecs, commence à s'y donner avec une véritable ferveur que je pensais naturellement déclenchée par l'incident passager de la séance du 9 février. Elle me demande souvent de jouer une partie avec elle. Au début, en raison de son inexpérience, je lui fais remise de la pièce la plus importante du jeu : la Reine. Mais comme elle me gagne facilement, nous nous mettons à jouer à égalité, et j'ai la stupéfaction de voir ma femme gagner au moins deux parties sur trois alors que je joue de mon mieux et que je suis d'une force plutôt au-dessus de la moyenne des joueurs ordinaires.

D'aussi rapides progrès, bien qu'exceptionnels, n'ont pourtant rien d'absolument invraisemblable, et, d'ailleurs, nous avons pratiquement oublié l'incident « *KAKI* ».

Mais cet incident ne devait pas se terminer là. Qu'on en juge :

Le dimanche 8 mars, nous passons une journée assez fatigante à la campagne et rentrons le soir plutôt courbaturés, surtout ma femme. Cependant, elle me demande, aussitôt notre repas terminé, de jouer une partie d'échecs. J'objecte qu'elle a plutôt besoin de se reposer, et puis... je cède à ses instances. Elle me gagne alors sans difficulté *trois parties consécutives*, et, à chaque fois, au coup décisif, elle se trouve *très surprise* de voir que le coup qu'elle vient de jouer me met « *échec et mat* ».

Je lui dis alors en plaisantant : « C'est à croire que KAKI t'a donné des leçons... peut-être pendant ton sommeil! » — Et ma femme de répondre : « *Je croirais plutôt que c'est lui-même qui me fait jouer sans que je m'en doute, car au moment où je joue les plus jolis coups je n'en prévois absolument pas les conséquences et je me demande pourquoi j'ai placé telle pièce là plutôt qu'ailleurs. Quand je vois une de mes pièces en danger, je la défends ou je la déplace, mais sans me douter que cette défense est en même temps une attaque que tu qualifies de* savante. »

Alors nous voulons en avoir le

cœur net, et si par hasard il en est ainsi, KAKI est peut-être encore présent et s'amuse peut-être de notre stupéfaction. Avant donc de ranger le jeu dans sa boîte, je pose le couvercle de cette boîte sur la table, je prie ma femme de mettre la main dessus, et j'invite l'Entité supposée présente à faire mouvoir cette planchette dans un sens quelconque pour manifester sa présence... si présence il y a. Un résultat évident ne se fait pas attendre plus de quelques secondes, et la planchette de ce oui-jà improvisé décrit des zigzags...

Nous cherchons alors immédiatement le vrai oui-jà pour avoir, si possible, quelques explications. Et nous avons de suite la réponse :

R. — *K A K I.*

D. — Pourquoi n'êtes-vous pas venu, comme vous nous l'aviez promis, ni le 15 février, ni les lundis suivants?

R. — *Mais... je viens très souvent! tous les jours!*

D. — Comment cela?...

R. — *Pour jouer aux échecs avec vous.*

D. — Alors, c'est donc vous qui poussez ma femme à demander à jouer si souvent depuis votre première visite?

R. — *Oui! naturellement!*

D. — C'est donc vous qui lui faites jouer ses pièces d'échecs à votre guise?

R. — *Oui! C'est beaucoup plus facile pour moi que de dicter les coups à jouer.*

D. — Avez-vous beaucoup de difficulté à le faire?

R. — *C'est quelquefois difficile quand elle veut suivre son idée à elle et qu'elle ne voit pas la suite avantageuse du coup que je veux lui faire jouer. C'est alors que vous l'entendez dire : « Tant pis! je joue là! mais c'est mal joué... », tandis qu'au contraire c'est le coup juste.*

D. — Et pourquoi n'avez-vous pas cherché à nous prévenir de cela?

R. — *Je pensais bien que vous ne tarderiez pas à vous apercevoir que vous aviez changé de partenaire!*

D. — Voilà une chose curieuse, intéressante, et surtout très instructive pour nous. Je vous en remercie.

R. — *C'est moi qui vous remercie. Bonsoir!...*

Et la planchette du oui-jà redevient inerte.

Cette petite histoire, dont je garantis l'absolue *authenticité* et dont font foi mes notes exactes et précises prises à l'époque où elle s'est déroulée, appelle quelques commentaires.

Pour expliquer un tel phénomène, que peut-on trouver en dehors de l'hypothèse qui admet la survivance des décédés, leur action sur les *facultés inconscientes* des vivants, tout au moins dans certains cas particuliers, enfin, la réalité incontestable des communications médiumniques en général?

1° Le fait que dans la première séance relatée ici tous les membres du groupe, y compris le médium, attendaient une tout autre manifestation que celle qui s'est produite, réduit à néant l'hypothèse des anti-spirites supposant que toutes les manifestations de ce genre sont produites par l'esprit d'un des membres du groupe (assistant ou médium) qui se dédoublerait en

produisant une *personnalité seconde* par « prosopopèse » ou « schizophrénie ». Cette personnalité, en réalité d'ordre pathologique, serait, d'après eux, prise par les spirites pour une entité étrangère au groupe.

S'il en était ainsi, comment expliquerait-on encore que, malgré notre vif désir, cette « personnalité » ne se soit jamais manifestée ni entre le 9 et le 15 février, ni jamais une seule fois depuis la dernière manifestation en date du 8 mars? Et comment expliquerait-on que depuis cette dernière date, toutes les fois que j'ai voulu tenter de nouveau de jouer aux échecs avec ma femme, celle-ci n'y prenait plus le moindre goût et ne *savait plus* jouer *mieux* qu'avant le 9 février?

Mes adversaires allèguent ceci : « *Dès que cette personnalité seconde se trouve découverte, et pour ainsi dire* psychanalysée, *elle s'évanouit d'elle-même et disparaît comme disparaissent par la psychanalyse les symptômes morbides chez les malades dits « schizophréniques » soumis au traitement freudien.* » — Je réponds :

Cette hypothèse d'une personnalité fictive et spontanément formée, capable de raisonner, de discuter, de soutenir un grand nombre de parties d'échecs avec une méthode précise, cette hypothèse, dis-je, est une fantaisie imaginée plus gratuitement encore que celle d'avoir affaire à un Esprit désincarné. Votre explication est cent fois plus *miraculeuse* que celle des Spirites, et l'on ne doit pas chercher à expliquer une chose obscure par une chose plus obscure encore.

De plus, il est faux que la psychanalyse fasse régulièrement disparaître un « dédoublement de la personnalité » si même on arrivait à démontrer (ce qui est loin d'être fait) que ces cas de dédoublements observés par les psychiâtres ne sont pas dus à l'action d'une réelle personnalité ou Entité de l'au-delà.

Enfin, il est infiniment plus simple d'admettre comme explication de la disparition de mon étrange partenaire aux échecs cette hypothèse : c'est sans doute par surprise que j'ai réussi à lui gagner au début quelques parties, surtout lorsque son intermédiaire (ma femme) obéissait mal à ses inspirations. Puis lorsqu'il eut saisi ma technique spéciale (chaque joueur a la sienne), il me gagnait régulièrement et facilement, et il s'est senti nettement supérieur à moi. Or, comme il n'est pas intéressant de jouer ce jeu contre un adversaire trop inférieur, il ne lui a pas plu de continuer. Tout simplement! Qui sait si, depuis, il n'a pas provoqué d'autres partenaires, dans ce monde ou dans un autre?

2° « *Je passais*, nous a dit KAKI, *et j'ai vu un jeu d'échecs.* » Ce fait, en apparence *fortuit*, a bien pu être *voulu* et *dirigé* par l'invisible animateur principal de notre groupe d'études en vue de notre instruction sérieuse, seul but de nos efforts. Je n'oserais l'affirmer, mais l'hypothèse est vraisemblable. Le phénomène aurait alors cessé lorsque notre conviction a été suffisante sur ce point.

3° Certains lecteurs du fameux livre d'Oliver Lodge intitulé « *Raymond* » se sont trouvés scandalisés (!) du fait que, d'après ce récit,

le fils décédé de Lodge affirmait assister dans l'au-delà à des « five o'clock » et jouer passionnément au tennis. J'ai entendu un des adversaires de la doctrine spirite s'écrier à ce sujet : « *Les Spirites vont jusqu'à profaner et déshonorer la mort qui est pour nous tous une chose sacrée!* » D'autres sceptiques disent encore : « *C'est du dernier ridicule! On voudrait nous faire croire que, quand nous serons morts, nous serons astreints à jouer au tennis ou aux échecs pendant l'éternité!* »

Parmi ceux qui tiennent pareils langages, il en est beaucoup qui croient sincèrement à tout ce qui est enseigné dans les Evangiles. Je respecte leur croyance, mais... en auraient-ils oublié ce passage : « *Là où est votre cœur, là aussi sera aussi votre Esprit.* » Or, cela me paraît signifier assez clairement : « *Après la mort vous continuerez à vivre et agir selon vos goûts et vos aptitudes.* » L'expérience de Lodge et celle que je viens de relater ne signifient rien d'autre. La mort est un des plus naturels parmi tous les phénomènes naturels, et l'on sait que la « Nature » ne fait pas de sauts brusques : « *Natura non facit saltus!* »

4° « *Je suis épuisé par la manifestation d'hier soir* », nous a dit encore notre hôte inconnu. De tous les faits spirites que j'ai observés pendant sept années consécutives ou dont j'ai lu des comptes rendus, il ressort nettement que certaines manifestations fatiguent plus que d'autres les Esprits qui se manifestent, ainsi que les médiums. Or, on voit ici un exemple de la difficulté qu'éprouve un Esprit à vaincre la tendance personnelle du médium, surtout lorsque celui-ci n'est pas en véritable « état de transe » ou d'hypnose, comme ce fut le cas dans notre expérience. Et comment pourrait-on soutenir alors que c'est la même « entité » vivante et incarnée qui créerait de toutes pièces une autre individualité artificielle et fugace si différente de goûts, d'aptitudes, de tendances, etc., etc.?

Comme conclusion, je dirai simplement que, si je suis resté longtemps incrédule devant les innombrables récits de la littérature spirite, imaginant toujours que leurs auteurs aient pu être victimes d'illusions, d'hallucinations... ou de supercheries, il m'a été impossible de persévérer dans mon scepticisme après mes propres expériences, et en particulier après ces curieuses parties d'échecs, véritable match contre X...

Aussi ne serai-je ni surpris ni choqué si quelques lecteurs de cette relation se comportent envers moi comme je me suis comporté moi-même envers d'autres narrateurs de phénomènes spirites. Je ne puis que leur conseiller de faire comme j'ai fait, c'est-à-dire chercher une documentation *absolument personnelle*, la seule vraiment efficace pour réaliser une conviction complète et raisonnée (1).

Dr Maurice DELARREY.

1. S'il est des lecteurs qui désirent de plus amples renseignements ou qui auraient des objections à formuler sur ce qui vient d'être exposé, ils sont invités à écrire directement à l'auteur de cet article, à l'adresse suivante : Dr M. Delarrey, aux « Editions Jean Meyer », à Soual (Tarn), en joignant à leur lettre deux timbres pour frais de correspondance. L'auteur se fera un plaisir d'y répondre directement et personnellement. Indiquer très lisiblement l'adresse du lecteur. (N.D.L.R.)

CONTRIBUTION à l'ÉTUDE des PHÉNOMÈNES de HANTISE

Les faits de hantise qui ont motivé cet article se sont produits à Genève, et débutèrent soudainement le vendredi 27 septembre 1946. M. et Mme Jean Dupont, ainsi qu'un frère du premier, Robert Dupont, et sa femme (dont, par discrétion, nous tairons l'âge, disons de 30 à 35 ans) s'étaient réunis, le 23, aux fins de tenter une séance de typtologie. Leur expérience en matière de spiritisme était nulle; un ami, moins inexpérimenté, leur en avait parlé, mais n'assistait pas à la séance.

Le guéridon autour duquel avait pris place le petit groupe se mit assez rapidement à frapper des coups, lesquels, convertis en lettres, selon l'usage habituel, permirent l'obtention d'un certain nombre de messages qui furent attribués au père décédé des deux jeunes gens, ainsi qu'à la mère décédée de Mme Jean Dupont. Nous disons bien : « furent attribués », car rien n'a été tenté pour obtenir des preuves d'identification.

Deux jours après, le soir également, après le repas, une nouvelle séance fut tenue, qui ne donna rien de particulièrement probant, en sorte que l'on décida de recommencer une troisième fois le vendredi 27, aux mêmes heures et dans le même local; c'est alors que les choses commencèrent à se gâter!

Précisons d'abord que le lieu de réunion était une loge de concierge, située au rez-de-chaussée d'un immeuble moderne de belle apparence. Cette loge comprend : une chambre à coucher, une cuisine, une salle de bains, un w.-c. et un petit vestibule d'entrée. Les pièces sont pauvrement meublées. Dans la cuisine, outre le potager, les armoires et les rayons d'usage, les ustensiles et les objets de ménage sont rares.

Ainsi donc, le vendredi 27, dans la cuisine, autour du guéridon, les deux couples attendent... la venue des Invisibles. Le petit meuble, après s'être déplacé à diverses reprises, et avoir donné, par coups, quelques messages, se met soudain à évoluer avec force : des coups violents sont donnés; le meuble se soulève avec vigueur, semblant échapper à tout contrôle, à telle enseigne que les expérimentateurs, troublés par l'allure soudain désordonnée de phénomènes auxquels ils ne s'attendaient guère, étant donné leur complète inexpérience en ces matières, décident de mettre fin à la séance. Comme il est déjà tard, les époux Robert Dupont, qui habitent la banlieue, se préparaient à partir lorsque se produisit soudain un fait qui les bouleversa.

Mme Jean Dupont qui, selon la mode de beaucoup de jeunes femmes, laisse tomber librement ses cheveux sur le cou et les épaules, pousse un cri et déclare qu'une main passe sur son visage, et l'empoigne par les cheveux, la tirant fortement en arrière; et, de fait, sa tête vient frapper le mur auprès duquel elle se trouvait, cependant

qu'elle sent un objet pointu (comme un crayon?) lui marquer le front de deux traits se croisant en forme de croix. L'épiderme est en effet légèrement entamé, et le sang s'y porte, marquant, aux yeux de tous, les deux traits perçus. Des coups se font entendre; des ustensiles dégringolent des rayons. Il n'en fallait pas davantage pour semer la terreur dans le petit groupe, qui décide de quitter au plus vite les lieux. Le ménage Robert Dupont regagne son logis; quant aux Jean Dupont, ils abandonnent en hâte la loge, laissant tout en l'état. Ils se rendront, pour finir la nuit, chez la mère des deux jeunes gens, laquelle habite, dans un autre quartier de la ville, une petite maison entourée d'un jardin.

L'heure est déjà tardive, les tramways ont cessé leur service, en sorte que le couple devra s'y rendre à pied.

Arrivée devant les bâtiments de la gare, la jeune femme témoigne de son désir de faire une courte halte aux toilettes publiques. Elle pénètre donc dans le bâtiment. À peine a-t-elle refermé la porte des w.-c. qu'elle se sent bousculée par une force occulte qui la pousse violemment sur le siège et l'y maintient, tandis qu'elle sent une main qui empoigne à nouveau sa chevelure : une douleur violente et, à ses pieds, tombe une mèche de ses cheveux. Ayant retrouvé sa liberté d'action, souffrant à l'endroit du cuir chevelu où la mèche a été arrachée, se demandant si elle ne devient pas folle, elle rejoint son mari, plus morte que vive.

Celui-ci, en apprenant ce qui vient de se passer, n'en mène guère plus large, et le couple, atterré, poursuit sa route.

Arrivés chez la maman — qui, au récit de ses enfants, se demande s'ils n'ont pas perdu la raison — on s'installe pour la nuit. Les heures s'écoulent dans une tranquillité relative. Vers huit heures du matin, des coups d'une grande violence se font entendre; des morceaux de bois volent à travers la pièce où l'on se tient. Soudain, Mme Jean Dupont, assise sur un divan, pousse un cri de douleur : on vient de lui tirer les cheveux. Un tabouret qui se trouvait à une certaine distance du divan, se précipite vers elle, puis, sans l'avoir heurtée, revient à son point de départ, où il reste un instant en équilibre instable sur l'un de ses quatre pieds.

Stupéfaite, ne sachant que croire ni que faire, la maman suggère à son fils de téléphoner au frère, Robert, afin que celui-ci vienne au plus vite. Le jeune homme sort pour se rendre à la cabine téléphonique. Rapidement il revient, n'ayant pu accomplir sa mission, et pour cause! Avec peine, il bégaye des mots incompréhensibles, sa langue pend hors de la bouche, il a la gorge serrée, comme si une main l'étreignait. Après quelques minutes — pleines d'angoisse pour lui et les assistants — il retrouve l'usage de la parole. La communication téléphonique peut être obtenue, et le frère Robert, accompagné de sa femme, ne tarde pas à arriver. Devant la mère, devant les deux couples, une nouvelle mèche de cheveux est arrachée et tombe sur le sol, au vu de tous. Des coups se font entendre, des objets sont déplacés, etc... Mme Jean Dupont, ap-

préhendant de se rendre seule aux w.-c., qui se trouvent hors de la maison, dans le jardin, prie sa belle-mère de l'accompagner. En cours de route, celle-ci dit à sa belle-fille : « Pourquoi tires-tu ainsi sur mon tablier? — Mais, maman, répond-elle, je ne fais rien de pareil, mais, moi aussi, je sens une force qui tire mes vêtements. » A cet instant, le tablier de la belle-mère tombe sur le sol, la tension ayant fait sauter une des brides qui le retenaient aux épaules.

A la suite de ces diverses manifestations, un coup de téléphone de M. Robert Dupont nous mettait au courant de ce qui se passait, depuis la veille, dans sa famille, et sollicitait un entretien immédiat. Dans le courant de la matinée, je recevais la visite des deux couples, dont les visages (surtout ceux des deux femmes) portaient les marques d'une réelle terreur. C'est ainsi que nous fûmes mis au courant des faits que nous venons de relater, et dont nous pûmes contrôler la véracité à la suite d'une visite que nous fîmes ultérieurement à la maman, à l'insu de ses enfants.

En nous quittant, ce samedi matin, Mme Jean Dupont, qui n'était pas retournée dans sa loge, l'ayant — on se le rappelle — brusquement abandonnée la veille, se « sentit poussée » à s'y rendre. Arrivée dans son logis, elle se mit en devoir de mettre le lit en ordre; ayant soulevé les oreillers, elle trouva, dissimulés sous ceux-ci, une feuille de papier sur laquelle était tracée une croix, et, à côté, un crayon, lequel ne fut reconnu ni par Mme Dupont ni par M. Dupont, pour leur appartenir. Devant ce nouveau mystère, les époux prirent peur et abandonnèrent immédiatement la loge, afin de retourner auprès de la mère.

Le lendemain, dimanche, s'étant rendue au vélodrome pour assister à des compétitions sportives, Mme Jean Dupont, alors qu'elle était assise sur son siège, subit de nombreuses bousculades, et fut griffée le long des cuisses et des mollets, ce dont l'épiderme portait encore nettement les traces dans la soirée de ce même jour.

Nous tentâmes, ce soir-là, dans la cuisine de la loge, une séance de typtologie. Réunis les cinq autour du guéridon, nous n'obtînmes rien de concluant. Les « soi-disant » père et mère qui s'étaient manifestés antérieurement se déclarèrent dans l'impossibilité d'intervenir utilement pour la cessation des phénomènes. Par contre, il n'y eut aucune manifestation brutale, le guéridon se comporta convenablement!

Le reste de la nuit fut calme ainsi que les jours qui suivirent, bien que des coups continuèrent à se faire entendre, de temps à autre, et qu'il y eut quelques déplacements d'objets; mais il n'y eut plus de cheveux tirés et arrachés. La jeune femme déclara que ses terreurs folles du début avaient fait place à une tranquille résignation, voire même à une certaine curiosité! Vers le 12 octobre, il y eut une nouvelle alerte, avec cheveux tirés, mais de courte durée, puis plusieurs semaines s'écoulèrent dans le calme.

Le 11 janvier 1947, Mme Dupont, se trouvant seule dans le vestibule de la loge — le dos tourné à la porte d'entrée, à quelque 1 m. 50 de celle-ci — reçut soudain dans le bas du dos un « formidable » coup

de pied. Surprise et furieuse tout à la fois, elle se retourna, supposant que quelqu'un avait pénétré à son insu dans le logis : or, elle ne trouva personne, et la porte d'entrée était fermée à clé intérieurement! Mais, bien que le coup ait été donné sans qu'aucun bruit ne se soit fait entendre, un petit chien qui dormait sur une tablette de fenêtre, sauta à terre, les oreilles basses, l'air effrayé, et se réfugia sous un meuble.

Il importe de faire remarquer que lorsque Mme Dupont se rendait à l'étage au-dessus, chez une dame de C..., pour y faire la vaisselle, des coups violents se faisaient aussi entendre dans l'appartement, des meubles pesants étaient soudain mis en mouvement. La vibration des murs fut une fois si forte, que la cloison des toilettes en fut fissurée. Bien moins violemment, ces phénomènes s'y produisaient en l'absence de la concierge, en sorte que cette locataire quitta brusquement son logis pour se rendre à l'hôtel, puis, de là, à une destination qui nous est restée inconnue. Cette dame, dont nous avions eu deux fois la visite, nous avait déclaré être fort importunée par ces manifestations, affirmant d'autre part y avoir été sujette aussi en Espagne, son pays d'origine.

Quant à Mme Dupont, d'une santé aujourd'hui délicate, maigre à l'extrême, son médecin la soigne pour une descente d'estomac et une descente de matrice. Elle possède sans aucun doute des facultés médiumniques, bien que celles-ci ne se soient réellement révélées qu'à partir des séances de typtologie de septembre 1946. Lorsqu'elle perdit sa mère, il y a une dizaine d'années, dans un village du Valais, elle passa la nuit auprès du cercueil dans lequel le cadavre de sa mère reposait. Au cours de cette veillée, elle sentit une main la caresser, tandis que des mots dont elle ne comprit pas le sens étaient chuchotés à ses oreilles.

*
* *

On voit que les faits de hantise que nous venons de relater ne sortent pas du cadre des manifestations courantes relevées dans cet ordre de manifestations. Toutefois, un aspect assez particulier et frappant réside dans le fait que des sévices corporels ont été observés : mèches de cheveux arrachés, cheveux tirés, marques de griffes sur l'épiderme, etc., etc... De tels faits n'ont pas manqué de rencontrer un certain scepticisme auprès des personnes auxquelles nous en avons parlé. Il eût fallu pour les convaincre leur apporter le témoignage d'autres faits analogues; c'est ce qui nous a invité à procéder à une petite enquête dans les annales relatives aux maisons hantées; celle-ci nous a permis de réunir un certain nombre d'observations que nous nous proposons maintenant de rapporter ici.

A remarquer encore que dans le cas de Mme Dupont, l'extraction des mèches de cheveux provoquait une douleur violente. Une des mèches ainsi arrachées laissa sur l'épiderme une place chauve de quelques 6 à 7 millimètres de diamètre ce qui ne saurait être obtenu sans l'intervention d'une force mécanique assez puissante; nous en verrons tout à l'heure d'autres exemples. Passons donc au rappel de quelques observations de même ordre.

A Tiverton (Angleterre), en 1810,

dans une maison de cette ville, et pendant plusieurs mois, des personnes furent fouettées et contusionnées par des mains invisibles. En 1893, dans une petite ville des environs de Londres, des faits de hantise débutèrent dans une maison, peu après un décès. Une jeune domestique raconta un matin que pendant la nuit on lui avait coupé une mèche de cheveux d'environ six pouces de long, et qu'elle n'avait pu la retrouver; trois jours plus tard, la chevelure d'une autre personne habitant la même maison, subit le même sort; les cheveux furent coupés mèche par mèche, les bouts étant jetés sur le sol. A Valparaiso, en 1905, tous les occupants d'une maison hantée eurent les cheveux tirés et violemment arrachés. En 1930, à Vienne (France), deux bébés furent, à deux reprises, griffés dans leurs berceaux. Dans une relation donnée par le Dr Calmette (sans indication de lieu et de date) nous lisons qu'une fillette se mit à pleurer disant : « *Maman, on vient de me couper les cheveux, vois!* » La tresse et le chignon avaient été coupés, sans douleur pour la fillette. Au cours d'une hantise observée à Santiago, un ami invité à passer la nuit dans la maison infestée, sentit qu'on tirait les oreillers de dessous sa tête, alors qu'on lui tirait les cheveux. Enfin, dans un autre cas, nous lisons que les cheveux d'une jeune personne furent si « hachés » qu'il fallut se résigner à raccourcir toute la chevelure.

Voici donc quelques faits à opposer au scepticisme de ceux qui hésitent à admettre que, dans le cas de Mme Jean Dupont, des mèches de cheveux aient pu être arrachées et des « coups de griffe » donnés à son épiderme. Ce cas apporte par ailleurs une modeste contribution à l'étude des phénomènes de hantise.

Raoul Montandon.



SIMPLE INVITE

Je m'adresse ici à tous ceux qui n'ont pu découvrir dans les dogmes religieux une solution rationnelle du grand problème de la vie et de la mort, à ceux aussi qui ne peuvent comprendre la raison des épreuves auxquelles l'homme se trouve assujetti, de la naissance au tombeau.

Et je leur dis : si vous voulez trouver une raison de vivre et vaincre la lassitude qui s'empare de vous devant les iniquités sociales, les cataclysmes naturels et ceux provoqués par les hommes; si vous voulez comprendre pourquoi le bonheur ne peut être de ce monde, écoutez-nous.

Nous ne prétendons pas soulever pour vous le voile de tous les mystères, ni résoudre tous les problèmes qui se présentent à notre examen. Mais nous sommes certain de pouvoir apporter une atténuation morale à vos souffrances et vous donner une espérance de survie logique, rationnelle et en complet accord avec la justice et la raison. Nous avons des preuves de ce que nous avançons; notre doctrine n'est pas une foi dogmatique, elle s'appuie sur des faits contrôlables et ces faits viennent confirmer les hypothèses de travail d'où découlent les théories que nous prônons.

Sans prétendre posséder la vérité absolue, nous avons conscience d'apporter à l'humanité une philosophie, modifiable au fur et à mesure des découvertes, qui peut donner à chacun le courage de supporter les épreuves qui l'atteignent.

Qu'enseigne la doctrine spirite?

1° Que l'âme est immortelle et d'essence divine;

2° Qu'elle doit, au cours d'innombrables vies, par le processus des réincarnations, acquérir à la fois la science, la sagesse et l'amour;

3° Que les épreuves qui nous atteignent ont pour but de nous contraindre à réfléchir, à nous corriger de nos défauts et à évoluer dans la voie du bien;

4° Qu'il n'existe ni peines ni récompenses éternelles; que l'homme est le propre artisan de son bonheur ou de son malheur; qu'il est en tous temps et tous lieux ce qu'il s'est fait et doit, coûte que coûte, parvenir un jour, par ses propres moyens, à un bonheur spirituel laissant bien loin derrière lui les conceptions religieuses.

Nous croyons en un dieu, inconcevable pour nos sens bornés, qui préside à l'organisation des mondes, aidé en cela par de grands esprits très évolués chargés d'appliquer ses directives. Notre doctrine en fait un dieu réellement juste, dont bien souvent les desseins nous échappent, mais ne faisant aucune distinction entre toutes ses créatures et ne leur imposant que les épreuves, *temporaires*, nécessaires à leur purification et leur éducation.

Nous rejetons l'hypothèse des peines éternelles comme incompatible avec l'idée d'un dieu bon. Nous repoussons la possibilité d'une vie unique parce que trop soumise à des influences de milieu, de famille, de pays, etc..., et aussi trop

courte pour permettre d'arriver à la perfection. Egalement, parce qu'en raison de la durée très variable de la vie humaine, toute sanction ou récompense *éternelle* qui pourrait en résulter serait nettement indigne d'un dieu juste.

Notre doctrine a l'avantage d'apporter la consolation à ceux qu'un deuil cruel a frappés, car elle leur donne non seulement l'espoir, mais la certitude de revoir les êtres chers qui les ont quittés. En effet, par une expérimentation bien conduite, il est possible d'entrer en rapport avec ceux que nous appelons improprement des morts — en réalité tout aussi vivants que nous — et d'obtenir d'eux des conseils et des encouragements.

Nous ne nous berçons ni d'illusions ni de rêveries (nous n'avons pas la foi du charbonnier) et ne croyons que ce qui ne choque pas la raison et peut être prouvé. Certes les preuves de communication entre les vivants et les morts ne sont pas innombrables, mais il en existe cependant assez pour permettre une affirmation de survie indiscutable. De grands savants, d'abord matérialistes, se sont attachés à démontrer l'inanité des communications spirites. Qu'en est-il résulté? Ceci : vaincus par l'évidence que leur apportaient leurs recherches scientifiques, ils ont dû s'incliner devant la matérialité des phénomènes, par eux provoqués, pour finir par déclarer comme sir William Crookes : « *Je ne dis pas que cela est possible, je dis que cela est.* » Sans m'attarder à citer des faits, j'inviterai simplement ceux qui recherchent avant tout la preuve, à consulter les ouvrages de nos maîtres : Allan Kardec, Gabriel Delanne, Ernest Bozzanno, Léon Denis, etc... ils y trouveront largement de quoi se convaincre. Ils y trouveront également la réponse à tous les arguments qu'ils pourraient invoquer.

La doctrine spirite est, à la fois, une science et une philosophie. Elle s'adresse à tous les hommes, croyants et incroyants. Son but est de les éclairer sur le mystère de la destinée, de les amener à ne concevoir la vie terrestre que comme une preuve passagère et de les inciter à devenir meilleurs. Elle démontre que chacun est, qu'il le veuille ou non, lié au sort de ses frères, dont il devra, à nouveau, partager le régime social au cours de ses prochaines incarnations. Elle l'incite donc à travailler sans relâche à l'amélioration du sort de tous. Ainsi elle apporte sa pierre à l'édifice social, à cette société humaine que nous savons ne pouvoir jamais être parfaite, mais où nous voudrions voir régner plus de justice et de fraternité.

Ce n'est, en effet, que de l'amélioration morale de tous les hommes que pourra naître une société meilleure, aucune contrainte physique ne pouvant obliger celui qui est mauvais à faire le bien et à se dévouer pour le bonheur de tous.

En résumé, plaçant l'homme en face de ses responsabilités présentes et futures, en l'assurant d'une sanction inéluctable de ses fautes en cette vie ou en d'autres, elle l'oblige à s'améliorer *dans son propre intérêt.* Et cette contrainte morale, basée sur les faits et la raison, fera plus, lorsqu'elle sera répandue dans tout l'univers, que la crainte naïve et incontrôlable d'un enfer éternel

ou l'espoir d'un chimérique paradis d'inaction béate et sans but.

Il n'est pas d'exemple que ceux qui ont étudié, sans parti pris, la philosophie spirite, n'en soient devenus de fervents adeptes.

C'est à quoi je vous invite, amis, et je suis certain qu'après quelques mois de lecture et d'étude, vous pourrez aussi vous écrier, parodiant les paroles de César : « *Je suis venu, j'ai vu et je suis convaincu!* »

L. Péjoine.

VINGT ANS D'EXPÉRIENCES SPIRITES [1]

La doctrine spirite, d'autant plus réconfortante qu'elle confirme la justice divine, laquelle ne peut être que parfaite, exerce-t-elle aujourd'hui une influence plus grande qu'avant la guerre sur les esprits?

On est tenté de répondre non à une telle question, car l'esprit humain, en général, ne semble pas en voie d'amélioration. Le sens moral, la juste appréciation des valeurs intellectuelles, le culte d'un idéal altruiste paraissent en régression, malgré la dure leçon des épreuves que la tourmente ne nous ménagea point. Pourtant, il ne serait pas équitable de baser un jugement sur de telles apparences. Il est d'ailleurs probable que, sur terre, le perfectionnement moral est plus individuel que collectif. Si la doctrine de la réincarnation est exacte, le retour incessant d'âmes peu évoluées ne permet guère ce développement des masses que des êtres généreux se sont plu à prophétiser. En vérité, nous sommes entourés d'énigmes, et la plus élémentaire bonne foi conseille de le reconnaître sans hésiter.

En face d'une telle situation, l'esprit attentif à déceler la plus faible lueur dans les ténèbres angoissantes est naturellement enclin à accorder une grande importance aux phénomènes spirites. Ceux-ci apporteront-ils la solution désirée?

Je parle en songeant à la foule des incrédules, car on peut être convaincu soi-même et déplorer que le prochain demeure sceptique tout en respectant le droit qu'il a de ne pas croire. Or, pour que le spiritisme porte ses fruits n'importe-t-il pas que ses adeptes soient nombreux?

Comment, d'autre part, ne se point persuader que, si la doctrine se répandait largement dans le monde, les conditions de l'existence humaine en seraient modifiées, pour ne pas dire radicalement transformées dans le sens d'une amélioration si sensible que la terre deviendrait alors un séjour privilégié?

(1) Voir le fascicule n° II de notre collection.

Cette conviction n'est-elle pas le meilleur réconfort, le plus sûr encouragement pour ceux qui s'efforcent de faire partager leur croyance en la survie, en la bonté et la justice divines, en l'efficacité de l'effort altruiste, même si le résultat immédiat était décevant?

C'est guidé par cette influence, qu'une fois convaincu de l'authenticité des phénomènes spirites, je me suis attaché à leur étude avec persévérance. Après vingt ans d'expériences, j'en suis arrivé aux conclusions suivantes :

1° Autant que cela était en leur pouvoir, les esprits de quelques personnes décédées nous ont fourni la preuve de leur existence dans l'au-delà;

2° Toutes les communications obtenues de ces esprits n'étaient pas de même valeur. Il faut reconnaître qu'elles nous annoncèrent parfois des événements qui ne se sont pas produits; mais elles continrent aussi des prédictions véritablement prophétiques que nous n'aurions même pas eu l'idée d'envisager;

3° Ces mêmes esprits ont souvent été dans l'impossibilité de répondre à des questions qui ne présentaient pour nous aucun embarras, ce qui semble exclure l'intervention du subconscient;

4° En maintes circonstances, au cours d'une séance, la fin d'une phrase ou d'un mot, différait sensiblement de celle que nous attendions et que nous pensions avoir deviné.

Ainsi, l'esprit de ma mère terminant un jour sa communication par le mot : « Petit », je crus qu'il s'agissait d'un terme affectueux, mais, au début de la séance suivante, ma mère dicta les deux syllabes : *thory*, ce qui, rapproché de « petit » donne le nom : Petithory, celui d'un de mes amis, aujourd'hui ingénieur à Aix-les-Bains, avec qui j'avais joué autrefois. Or, au cours de la séance précédente, j'avais prié ma mère de me rappeler les noms de mes compagnons d'enfance. Elle en avait cité plusieurs; puis elle m'avait fait d'autres confidences et, brusquement, la séance s'était interrompue après le mot « petit ».

5° Les esprits qui se communiquent ne veulent pas ou ne peuvent pas nous dire tout ce qu'ils savant à notre sujet. Ils s'expriment parfois au moyen de périphrases ou d'images dont le sens nous échappe souvent et ne se révèle à nous que, plus tard, une fois que l'incident auquel elles se rapportent s'est accompli.

A ce propos, je me souviens qu'en 1935, au cours d'une séance, l'esprit du père de notre servante, décédé depuis quelques années, nous annonça que son fils serait « *blessé par des pierres* »...

Je demandai à quelle date et comment l'accident se produirait.

La date me fut donnée, je la notai soigneusement; mais il fut impossible d'obtenir le moindre renseignement complémentaire. Quinze jours environ avant celui que nous pouvions qualifier de défavorable, notre servante, de retour d'une visite à sa mère à V... (Haute-Savoie), nous informa que son frère avait été pressenti pour faire partie d'une équipe destinée à effectuer d'importantes réparations au clocher de l'église.

« *On a amené sur la place, nous*

dit-elle, des blocs de pierre taillée qui seront utilisés au cours des travaux. »

La prédiction me revint alors à l'esprit et j'engageai notre servante à dissuader son frère de prêter son concours en la circonstance. Cette abstention ne pouvait guère lui nuire, car il était suffisamment occupé par les travaux des champs.

Pour plus de sûreté, la veille même du jour annoncé comme devant être celui de l'accident, nous donnâmes congé à notre servante en lui conseillant de veiller à ce que son frère ne sortît point le lendemain.

Elle arriva dans l'après-midi à V... et trouva son frère au lit. L'accident s'était produit la veille, avec deux jours de décalage et il était aussi curieux que difficile à prévoir. Remplaçant le fossoyeur malade, le jeune homme creusait une tombe dans un terrain en pente et très humide, lorsqu'il fut blessé assez gravement par la chute d'une grosse pierre dont la présence paraissait bien insolite en cet endroit. Il dut garder le lit plusieurs jours; mais l'accident n'entraîna pour lui aucune suite fâcheuse.

Qu'en conclure?

Coïncidence? Evénement vu à l'avance par l'esprit du père décédé, sous la forme d'une image révélatrice? Dans ce cas, il s'agirait bien d'une prédiction réalisée. L'erreur de date était-elle volontaire? Avait-elle pour but de nous empêcher de contrarier le Destin? Nous ne pûmes le savoir, car, au cours des communications suivantes, il fut impossible d'obtenir la moindre explication à ce sujet. C'est bien souvent cette carence, relative aux éclaircissements que nous désirons, qui fait naître dans l'esprit de beaucoup d'expérimentateurs ce doute obsédant quant à l'existence des désincarnés.

Ces expérimentateurs sont ainsi conduits à attribuer à leur subconscient ou à celui du médium l'origine des avertissements incomplets, mais, si le subconscient est seul en cause, il possède donc la faculté remarquable de voir dans l'avenir. Attendu qu'il connaît au moins ce que notre conscience éveillée n'ignore pas, comment expliquer son embarras à nous donner une réponse dont le sens est déjà à notre portée? Il arrive ainsi, par exemple, qu'un esprit désincarné ne puisse nous dire où nous nous trouvions avec lui, à une époque déterminée, encore qu'il s'agisse d'un séjour d'une certaine durée. Le subconscient, s'il est en cause, ne devrait pas être embarrassé pour répondre. On objectera que le désincarné, lui aussi, devrait pouvoir répondre; mais il faut tenir compte que, dans bien des cas le courant fluidique est trop faible pour permettre une communication nette. L'esprit interrogé ne perçoit pas toujours nettement la question posée. Il n'attache d'ailleurs pas autant d'importance que nous aux divers incidents de sa vie terrestre. Enfin, quand les désincarnés viennent à nous, selon les affirmations de plusieurs d'entre eux, ils ont, le plus souvent, l'esprit préoccupé des choses qu'ils veulent nous dire et des difficultés à vaincre pour les exprimer. Il arrive que nos questions les déroutent et paralysent leurs moyens. Il n'apparaît point que ces obstacles se présenteraient

au même degré pour le subconscient.

Un esprit désincarné, invoqué par une personne de l'assistance, prononçait toujours cette phrase après avoir donné son nom : « *Rends le quart à ton frère!* »

La personne, une jeune femme, gardant le silence, l'esprit répétait plusieurs fois cette phrase au cours de la séance.

Etonné, je demandai à l'intéressée si elle comprenait ce que voulait dire le défunt, son propre père.

— Je m'en doute, dit-elle. Dans son testament, fort de la loi, il m'a favorisée d'un quart de l'héritage, car il estimait que j'en ferais meilleur usage que mon frère qui a toujours dépensé au delà de ses moyens.

— Pourquoi ne pas interroger votre père? remarquai-je et le prier d'indiquer les raisons qui l'ont fait changer d'avis.

Elle m'écouta et voici la réponse de l'esprit :

— Je t'ai demandé de rendre le quart à ton frère, car je vois les choses autrement. La justice de Dieu n'est pas celle de la Terre.

Au cours des séances suivantes, l'injonction paternelle ne se renouvela pas et je n'ai pu savoir si la jeune femme en avait tenu compte. La vérité m'oblige à dire que l'idée de cette restitution paraissait la contrarier fort. Est-il plausible de penser qu'étant donné ce fait, l'avertissement ne devait pas parvenir de son subconscient? Je ne le crois pas, car il n'est pas inadmissible que des profondeurs de ce subconscient puissent jaillir des conseils qui nous soient salutaires. La communication n'est donc pas probante en ce qui concerne l'intervention de l'esprit d'un désincarné; pourtant, à plusieurs signes, notamment à la tournure des phrases, à la manière de s'exprimer, nous avions bien cru reconnaître la personnalité du défunt. La jeune femme elle-même ne doutait pas qu'il s'agissait de son père.

Vers la fin d'une séance, un des assistants demanda à l'esprit de sa propre mère de lui rappeler les prénoms de ses enfants. Ils étaient au nombre de cinq. Deux de ces prénoms furent donnés, puis il fut impossible d'obtenir davantage.

Le fait était oublié, quand, au début de la séance suivante, les trois autres noms furent indiqués rapidement, avant toute autre communication et sans que l'intéressé ait posé la moindre question. L'esprit désincarné donna même ensuite les pré-
que je veux te dire; mais, dès que
noms de ses propres frères et sœurs.

Nous avons noté que la communication s'arrêtait parfois brusquement sans qu'on puisse en connaître la cause. Parfois aussi l'esprit communiquant nous avertissait qu'il n'avait plus la force de continuer.

A ce propos, les remarques de ma mère me reviennent à l'esprit :

— *Tu t'étonnes, m'a-t-elle dit, que les communications ne soient pas toujours nettes. Songe que, pour m'entretenir avec toi, il faut que je fasse un effort pareil à celui que tu devrais faire pour parler la tête dans l'eau.* »

Une autre fois, elle précisa ainsi « pour me parler au milieu d'un épais nuage de fumée ».

Je me souviens aussi qu'elle me déclara un jour :

— *Quand je viens vers toi, j'ai l'esprit très lucide; je sais bien ce*

je suis dans votre milieu, la clarté diminue... Aussi je me dépêche... »

Il est incontestable, en effet, qu'au début des séances la communication est généralement plus rapide et qu'elle devient confuse après un certain temps.

Si le subconscient des assistants était seul en cause cela se passerait-il ainsi? Il est permis d'en douter.

Mais les communications les plus curieuses et les plus impressionnantes furent celles que nous obtînmes en 1940 et au début de 1941.

J'y reviendrai dans une prochaine étude, si ces lignes ont retenu votre attention.

Georges DEJEAN (1).

(1) Par suite d'une erreur dont nos souscripteurs et l'auteur lui-même voudront bien nous excuser, nous avons, dans notre fascicule nº II, orthographié à tort son nom avec un accent aigü alors qu'il n'en comporte pas, ainsi qu'on le remarquera aujourd'hui. (N. D.L.R.)

LE SPIRITISME EN AMÉRIQUE

Impressions sur deux Congrès Pan-Américain

DEUX grandes assemblées ont marqué le mouvement en avant qu'a pris le spiritisme dans le continent sud-américain.

Ce fut d'abord le congrès spirite pan-américain du 5 au 13 octobre qui décida la création de la C. E. P. A. (*Confédération Spirite Pan-Américaine*) et qui réalisa une compréhension concrète de l'unanimité des congressistes dans la presque totalité de ses résolutions. Dix Etats du continent envoyèrent des délégations à ces assises spiritualistes où les rapporteurs firent montre, dans les sujets traités, de grandeur et de transcendance humaniste. La diversité des rapports présentés : *Philosophie spirite et science, Orientation pédagogique de la jeunesse spirite d'Amérique, Sociologie spirite, Métapsychique et Spiritisme*, etc., etc..., donne une idée de la noblesse de la doctrine spirite et des données qu'elle fournit sur les problèmes essentiels de la vie.

En moins d'un mois, les 2 et 3 novembre 1946, ce furent trente délégations de sociétés et institutions qui prirent part aux grands débats du premier « Congrès spiritualiste pour l'étude de la Réincarnation ». Les organisateurs de ce congrès firent appel à diverses églises et croyances, et de ce fait, rejetèrent toute tendance arbitraire et firent preuve d'un large esprit de tolérance.

Pour être plus courtes, les discussions de cet important conclave sur la « Réincarnation » n'en furent pas moins animées par le choix des orateurs et par les décisions qui le clôturèrent. Nos lecteurs liront d'autre part ses conclusions.

Pendant qu'en Europe le spiritisme est en train de se regrouper

pour regagner les masses et apporter des raisons de croire à tant d'âmes désemparées par la tourmente, la pensée de nos maîtres Allan Kardec, Léon Denis, Gustave Geley, Camille Flammarion, et quelques autres, a pris une tournure décisive dans la nouvelle civilisation qui gravite avec enthousiasme dans le continent américain.

Le triomphe de notre doctrine dans ces terres lointaines n'est pas dû seulement au caractère épique particulier de sa race bigarrée et mélangée, mais aussi et par-dessus tout, à la littérature spirite de nos maîtres français. En effet, le spiritisme sud-américain n'est qu'un reflet et un rejeton du kardécisme, et de cela nous sommes fiers. Nos frères d'outre-Atlantique ne se sont-ils pas rendus à l'évidence de la vie de l'esprit et de la philosophie qui en découle? Si, encore, certains matérialistes rebelles à nos investigations n'aperçoivent pas la marche de l'humanité vers un spiritualisme scientifique, c'est qu'ils sont aussi sourds qu'aveugles. C'est qu'ils s'entêtent dans la confusion des conditions humaines et de ses causes et ainsi nient la prépondérance de l'esprit qui déborde la vie de toute part.

Ne nous laissons pas bercer par l'illusion qu'en Amérique le spiritisme n'a pas à soutenir une lutte âpre contre tous ses charlatans, adversaires et détracteurs.

Il y a encore beaucoup d'ignorance de par le monde, nombreux sont les préjugés qui sommeillent dans les individus. Certains intérêts particuliers retardent aussi l'avènement de notre foi, parce qu'ils la savent libératrice et émancipatrice. Aussi bien en Amérique qu'en France, nous trouverons des hésitants doués cependant de quelque esprit critique, qui en rejetant l'hypothèse spirite sous sa forme précise et rigoureuse, veulent donner un sens très large, moins catégorique à notre phénoménologie et lui ôtent ainsi son caractère sublime, mais aussi son originalité. D'autres, plus prudents et plus dissimulés, reconnaissent l'objectivité des faits spirites, mais se retranchent derrière l'abri du dogmatisme et de leur profession de foi religieuse. Pour d'autres, le spiritisme n'est qu'un « tintamarre de maisons hantées et de démons », pour certains une industrie (ce qui est vrai pour le charlatanisme et la vénalité); enfin, les obtus y voient une doctrine à tendance politique!... Ces derniers, en Amérique, sont légion, car là-bas, le spiritisme, tout en restant apolitique, se range du côté de ceux qui luttent pour l'amélioration et le bien-être de la société.

Un auteur argentin, J.-L. Moreno, dans un article intitulé : « Le Spiritisme et les Démons » se trouvant dans l'impossibilité de pouvoir nier la réalité des faits spirites, admet sa véracité, mais en affirmant qu'ils sont produits par des esprits malins au service de Satan. Tout cela, ce sont des chansons rabâchées en France sur des airs connus et ce rabâchage a fini par devenir du radotage. Cet écho, venu d'Amérique, nous rappelle les refrains et les ritournelles de nos adversaires patentés ou atteints de cécité.

Parmi ce brouhaha de blâmes et d'accusations, nos idées restent pleines de robustesse et tous nos par-

tisans ne sont pas encore aptes à la camisole de force et à l'internement. Pourtant, nous n'ignorons pas, et les expérimentateurs spirites l'ont éprouvé en maintes occasions, que la certitude d'un phénomène est inhérente à la complexité et à l'imprévu du fait lui-même et ne s'acquiert que par approximations. Mais les statistiques sont nombreuses, les monographies d'un Ernest Bozzano ont détruit, par leur dialectique fougueuse, beaucoup de préventions et de défiances, et si les spirites s'arrachent assez énergiquement à l'influence prédominante des sentiments égoïstes et, certains savants, des illusions d'amour-propre, il nous semble que le courage des uns et des autres a droit à rendre illustre la Cité où se cherche la Vérité.

Pour ces raisons, et en dépit des entraves de l'ignorance et de l'erreur, les spirites d'Amérique savent de quelle grandeur le facteur du spiritisme scientifique marquera sa prépondérance sur les idées et les questions que les êtres humains se font de leur destinée et de leurs devoirs.

L'homme, sous l'emprise de la richesse et des besoins factices qu'il s'est créé, s'est écarté du chemin qui mène à des fins extra-terrestres. D'une part, les négations de la critique philosophique, d'autre part, les révélations insuffisantes de la science ont emprisonné les cerveaux dans l'incertain et le négatif. Mais le spiritisme repose sur un dynamisme original, il a ses lois propres de développement et dont les effets ne relèvent pas uniquement des conditions naturelles d'existence des hommes. Aussi, le spiritisme est essentiellement social, car il n'hésite pas à condamner avec la fermeté qu'elles méritent les opinions déraisonnables qui sont anti-sociales, parce qu'elles retardent l'ensemble de l'évolution.

Un spirite sociologue du Mexique, Rufino Juano, reconnaît que dans le processus de l'évolution intégrale et véritable, entrent non seulement le facteur économique, mais aussi les facteurs d'ordre moral et spirituel qui sont supérieurs au premier.

Peut-on condamner le spiritisme à faire de la politique quand il s'agit d'améliorer la société, de lui apporter un état nouveau d'élévation morale et matérielle? Si le spiritisme se défie et se dévie des luttes partisanes, il ne s'écarte pas moins de la Justice. C'est un devoir que lui impose la vérité. Mais une foi très nette, intransigeante dans l'ordre de la raison, doit prémunir contre toute haine ou tyrannie dans l'ordre temporel. Il y a des moments dans le cours de l'histoire de l'Esprit où renoncer à certains combats serait abdiquer les droits de la science et de la moralité.

Voilà tant de choses dites avec éloquence dans ce premier Congrès spirite des nations américaines qui ont été maintes fois répétées dans d'autres confrontations du Spiritisme mondial. Mais nos amis ont une hardiesse propre à leur individualité chevaleresque quand, en présence de doctrines radicalement fausses, ils les condamnent sans réserve. Les réfutations ne serviraient pas à notre cause si elles étaient étayées sur des considérations incohérentes et superficielles. Regardez dans quel grave embarras se

trouvent les ennemis du spiritisme lorsqu'ils sont placés en face de manifestations qui ne peuvent s'expliquer autrement que par l'hypothèse spirite?

Il y a des attitudes inconséquentes et inconscientes de la part de certains métapsychistes qui font plus de tort à eux-mêmes qu'à la cause qu'ils combattent. Quand on s'est rendu compte par l'observation de certains faits que ceux-ci ont leur raison en des lois de physiologie et de psychologie, il devient probant qu'ils ne trouvent pas leur source dans l'hallucination et les influences démoniaques, ceci dit pour répondre à un certain conservatisme religieux.

De même toutes les manifestations du médiumnisme ne sont pas les effets du subconscient auquel on ne peut supposer qu'il possède toute la science. Non! les archives du spiritisme mondial nous apportent tant de merveilleuses coïncidences d'une valeur scientifique énorme. Avec elles se trouve résolu le problème de la survivance de l'esprit par delà son corps physique.

Tous les credos, sans être mensongers ou dissimulés n'ont pas l'autorité d'exprimer la sincérité du croyant. La foi, quand elle s'éloigne de la raison, est comme une racine superficielle, déposée à la surface de l'âme selon une image de Bergson « *comme une feuille sèche à la surface d'un étang* ». La conduite et l'intolérance de ces croyants au cerveau creux et au cœur insociable révèlent leur bassesse ou leur ignominie.

Le spirite s'appartient quand il connaît la nature et la force de ses sentiments et le contenu véritable de sa foi. L'évolution même de la recherche de la Vérité prouve sa rationalité. Tels seront nos mots de la fin : *maturité d'esprit, discernement, conscience, amour,* voilà où l'étude du spiritisme kardéciste a conduit nos frères d'Amérique. Souhaitons qu'ils puissent bientôt cueillir les lauriers qui récompenseront leurs efforts.

Louis Fourcade.



La LÉGENDE de l'AHAGGAR

COMME un îlot lumineux, dominant l'immense océan aréneux du Sahara, s'élève le plateau montagneux de l'Ahaggar.

Son antique capitale — Idelès — ressemble à une fraîche oasis, où abondent les cocotiers et les palmiers. Plus qu'une ville, c'est une agglomération bigarrée de tentes abritant en différents points des individus de trois races : les Berbères purs, leurs descendants, les Touaregs, et les Tibbous.

Cependant, entre eux tous, malgré la grande diversité de races, règne une grande harmonie, car une même croyance les unit : tous sont les enfants d'Allah et, sur leur plateau, ils se sentent isolés du reste du monde. Plus loin, à l'entour, le désert sans fin... Ils l'ont vu bien souvent — semblable à une immense mer — devenir furieux, et ses vagues de sable venaient se briser au pied du plateau. Mais lui, le Protégé, les anges le couvraient de leurs ailes!

A Idelès vivait un jeune garçon nommé Tellhed, dans la partie correspondant au groupement des Touaregs. Appartenant à une famille nombreuse et pauvre, Tellhed apportait au foyer paternel sa modeste contribution de travail : il était l'humble pastoureau d'un troupeau encore plus humble de brebis et de chèvres.

Quand le jour commençait à poindre, il s'en allait par les sentiers qui conduisaient vers les pentes du plateau. Dans un linge, il emportait, soigneusement enveloppé, quelque aliment préparé par la main vigilante et affectueuse de sa mère, des galettes spéciales, dorées sous les cendres chaudes d'un four primitif, et qui lui paraissaient tout simplement délicieuses. D'autre part, c'était sa mère qui les avait confectionnées pour lui, et cela était tout.

Il ajoutait à ce repas frugal tous les fruits qu'offraient le long du chemin les arbres qu'il rencontrait.

A l'heure où les enfants des autres familles riches se réunissaient pour lire le Coran et apprendre cette science profonde de la vie humaine, lui, admirait les images d'un livre que lui avait donné un de ses petits amis, plus fortuné que lui; aidé par ce simple auxiliaire, il interrogeait notre Mère, attentif à ses suggestions.

Il croissait en douceur et ingénuité. Son âme pure exhalait le suave parfum de la fleur du bananier.

Au coucher du soleil, se sentant responsable pour tant de vies qui lui étaient confiées, il rendait grâces à Allah de pouvoir le servir même si modestement, et derrière son petit troupeau où étaient confondues les brebis et leurs agneaux avec les chèvres et leurs chevreaux, le petit berger revenait serein au foyer paternel où il trouvait sa mère, comme toujours, très occupée.

Avant de dîner en famille, autour du feu, où il observait les rides toujours accentuées du père, à cause de ses préoccupations, le visage fatigué, cependant serein, de sa mère,

et la grâce enfantine de ses petites sœurs — il s'acheminait vers l'école nocturne, dans le jardin parfumé de la mosquée où un vieillard, profitant des dernières lueurs crépusculaires, lisait aux enfants, assis autour de lui, les sublimes versets du Coran. Après, on récitait la douce oraison. Son âme paraissait alors s'agrandir d'émotion..

Et... il retournait alors auprès des siens. Après avoir contemplé la nuit magnifiquement étoilée, il se retirait sous la tente pour reposer.

Telle était, invariablement, sa vie quotidienne...

*
* *

Un matin qu'il était parti avec son humble troupeau, quand apparaissaient dans le ciel les premiers feux de l'aurore, il décida de changer de lieu de pâturage, et conduisit ses animaux dans un endroit plus solitaire, plus sauvage. Il se trouva tout à coup devant une montagne pas très haute.

Ce paysage lui était totalement inconnu, et ses chèvres, heureuses, bondissaient. Sur la pente de la montagne courait un petit fil argenté d'eau fraîche. Elle le tenta, et faisant un creux dans sa main, il la porta à ses lèvres et calma sa soif, tandis que les paisibles brebis et les capricieuses chèvres l'imitaient plus loin.

La montagne offrait à Tellhed tous ses trésors : roches, plantes, arbres, animaux inconnus. Il allait d'enchantement en enchantement.

Quand le soleil fut au zénith, Tellhed pensa à manger, et chercha un endroit où se reposer.

Il avait aperçu auparavant une petite caverne; c'est là qu'il prendrait sa nourriture. Il se dirigea vers elle, mais quelle ne fut pas sa surprise en constatant que quelqu'un vivait là. Il fut encore plus étonné quand le vieillard qui l'habitait lui dit :

« Approche, mon fils, je t'attendais.

— Mais... comment, père? Si vous ne me connaissez pas!... Je ne suis qu'un pauvre pastoureau et ne suis jamais venu, jusqu'à présent, dans ces lieux, pour moi complètement inconnus.

— Oui, cependant, moi, je te connais et savais que tu allais venir. Assieds-toi, et partage avec moi ces simples aliments.

— Merci, père. Vous êtes bien bon. Mais alors, permettez-moi de vous offrir ces galettes dorées, faites par ma mère. »

Et ils s'assirent tous les deux sur le seuil de la grotte, le vieillard et le jeune garçon.

Tandis qu'ils mangeaient en silence, Tellhed admirait la barbe vénérable du vieillard, et par une étrange association d'idées, elle lui faisait penser à Mahomet, le Prophète...

Quand ils eurent calmé leur appétit, ils commencèrent à parler. Le vieillard — on ne sait par quel miracle — connaissait intimement Tellhed, et devinait toutes ses pensées. Ce dernier demeurait très intrigué, mais la conversation du vieillard le captivait!...

Ils causèrent, causèrent, sans cesse, jusqu'au coucher du soleil... Alors, Tellhed quitta son nouvel ami, lui promettant de revenir bientôt dans ces parages.

Sur le chemin du retour, Tellhed

pensait constamment à ce qui lui était arrivé dans la caverne, aux belles choses entrevues, et il ne voyait pas le moment d'y revenir.

Il gardait jalousement ce secret dans son cœur, et contenant son impatience, il n'attendait qu'une chose : que le soleil éclairât la terre à nouveau, pour retourner à la grotte.

Malgré leur grande différence d'âge, ces deux êtres communiaient librement. Le vieillard, sans lire dans le Grand Livre Sacré, lui avait dit des vérités éternelles... Elles coulaient de ses lèvres, sans cesse. Tellhed avait plus appris avec lui que s'il avait lu tous les volumes poussiéreux des bibliothèques.

***

Le Temps, ce grand maître, avait passé rapidement, offrant à Tellhed, par la bouche du vieillard, les plus beaux enseignements. Il ne s'agissait plus d'un jeune garçon sans expérience. Son âme pure avait conservé son ingénuité et sa candeur, mais son esprit avait acquis de riches connaissances.

Il continuait à aller à la grotte, mais il écoutait le vieillard comme s'il eût été son disciple. Celui-ci, ainsi qu'un habile artisan, avait modelé son âme; sans réserve mentale, il pouvait bien l'appeler « Père ».

Un jour, cependant, une grande surprise l'attendait.

Comme d'habitude, il s'était acheminé vers la caverne et emportait un beau gâteau confectionné par sa chère mère.

En arrivant, il ne trouva pas le vieillard, mais à sa place un être jeune, à l'aspect paisible et doux, au visage lumineux.

« Entre, frère, je t'attendais, lui dit-il.

— Je ne te connais pas; je viens saluer mon Père spirituel, le vieillard qui demeure toujours dans cette grotte. Depuis des années nous nous connaissons; je le vénère et l'aime de tout mon cœur; il est mon maître. Mais, toi, qui es-tu? »

Alors, l'Etre jeune, au visage lumineux, prenant Tellhed par la main, le fit entrer et lui dit :

« Mon fils, je suis le vieillard, ton maître. Je suis l'Etre jeune, ton guide. J'appartiens à tous les temps; je n'ai point d'âge, ni de sexe ni de nationalité. Je suis ton « Moi interne ». Maintenant que ton âme s'est éveillée, tu ne me verras plus, car tu n'en as plus besoin; il suffira que tu laisses parler ton cœur, c'est là que tu entendras toujours ma voix. »

Une ineffable douceur accompagnait ces paroles.

Tellhed avait compris. Il connaissait déjà le Chemin.

Jane AUTHIÈVRE.

Devant le Dolmen

Pour l'anniversaire d'Allan Kardec

(3 Octobre 1804 - 31 Mars 1869)

En plein soleil, — au pied du dolmen de granit, —
Parmi les cyprès verts aux pointes élancées,
Les disciples du Maître, en cohortes pressées,
Célèbrent l'Immortel dont l'œuvre les unit.

Ici l'essor commence, et la chaîne finit :
C'est la tombe, — entr'ouverte aux célestes pensées ; —
Et les Esprits, songeant aux angoisses passées,
Rapportent l'espérance au bord de l'ancien nid.

Le Maître est rayonnant parmi l'essaim des âmes :
Couronné de son œuvre aux fécondantes flammes,
Il se penche, et répand ces joyaux précieux...

Cependant le printemps scintille au front des marbres,
L'amour est dans les cœurs, le soleil dans les arbres,
Et Dieu, l'astre idéal, sourit du haut des cieux !

31 mars 1877. J.-Camille CHAIGNEAU.



FAITS ET NOUVELLES



NOUS rappelons que cette chronique, ouverte à tous les faits, spontanés ou observés, est créée pour permettre de consigner en nos pages les manifestations et nouvelles du monde entier susceptibles d'augmenter notre documentation.

A chacun donc de nous aider dans ce grand et précieux travail, étant précisé que chaque rapport doit être circonstancié et contenir les témoignages susceptibles de nous permettre, s'il est besoin, d'engager toutes enquêtes utiles, le Comité de Lecture se réservant de juger de l'opportunité de publier ou non les manuscrits envoyés.

LA REDACTION.

LES « AVERTISSEMENTS » FAMILIAUX

Une de nos aimables lectrices, qui compte bien près d'un quart de siècle d'attachement à *La Revue Spirite*, nous écrit pour nous rapporter les trois faits suivants. Observés dans l'atmosphère familiale, ces faits n'en présentent pas moins un vif intérêt.

I. — Ma mère est morte le 4 novembre 1935. Deux ou trois jours avant son décès, je me trouvais auprès d'elle, dans sa chambre ; nous parlions. Le docteur m'avait prévenue qu'elle était perdue ; néanmoins, je ne pensais pas la fin si proche. Subitement, j'entendis comme si quelqu'un frapcerne la loi sur le vagabondage, de cuivre à la tête de son lit, alors que j'étais appuyée, les deux bras sur la barre du pied du lit. Je parlais sans arrêt, espérant que la malade ne s'apercevrait de rien ; peine inutile : cela continua jusqu'à ce que ma mère me dit : « Entends-tu ? que se passe-t-il ? » Afin de la rassurer, je lui dis : « Ce n'est rien, c'est moi qui fais remuer le lit. » — « Ah ! bien, me répondit-elle. » Aussitôt le frappement cessa. Deux ou trois jours après, elle mourait. Cinq minutes avant de rendre le dernier soupir, alors qu'elle était dans le coma et ne reconnaissait plus personne, elle ouvrit les yeux et regarda devant elle à une certaine hauteur du plancher à *trois* endroits différents ; ses lèvres semblaient parler, mais on n'entendait aucun son ; *elle souriait* et paraissait *stupéfaite* de ce qu'elle voyait. Quelques mois plus tard, dans une séance, je lui demandai ce qu'elle avait vu : c'était mon père (décédé depuis trente ans), ma grand'mère (sa mère) et l'esprit d'une fillette (morte toute jeune), l'enfant d'une amie à ma mère qui était encore jeune lorsque ce bébé mourut ; mais elle ne l'avait jamais oublié et en parlait de temps à autre. C'étaient ces trois esprits qui étaient venus la chercher.

Quelques jours après l'enterrement, mon mari et moi nous nous apprêtions à aller nous coucher. Au moment où mon époux allongeait la main pour ouvrir la porte de l'escalier menant au premier étage, *un coup formidable* fut donné dans la porte.

II. — Le matin, j'étudiais pendant une heure ou deux mon piano, dans une pièce au rez-de-chaussée. L'instrument était placé près d'une fenêtre. *Les volets clos*, un matin, j'entends comme si on frappait avec l'ongle sur

la vitre. Oubliant que les volets étaient fermés, j'appelle ma mère et je lui dis : « *Ouvre la porte de la rue et renvoie les enfants; ils m'ennuient de frapper à la vitre.* » Ma mère va sur la pointe des pieds pour les surprendre : la rue était déserte. Alors seulement je dis à ma mère : « *Mais, au fait, on ne peut frapper du dehors puisque les volets ne sont pas ouverts!* » Cela nous annonçait la mort d'un oncle âgé. La nouvelle nous parvint deux ou trois jours après.

III. — Une nuit, mon mari dormait profondément. Quant à moi, je n'arrivais pas à m'endormir. Subitement, un coup très fort retentit au pied de mon lit qui fut secoué au point que mon mari se souleva instantanément sur son séant et moi aussi. Au même moment, ma mère, qui dormait dans une autre chambre sur le même palier, s'écriait : « Que se passe-t-il? » Elle avait été éveillée en sursaut. Cet avertissement était encore une annonce de mort d'une tante. Nous ignorions qu'elle fût malade. Deux jours après, nous apprenions son décès.

H. P.

*
* *

CONCLUSIONS FINALES DU Ier CONGRES SPIRITUALISTE POUR L'ETUDE DE LA REINCARNATION

Ce Congrès qui réunit, à Buenos-Aires, les 2 et 3 novembre 1946, trente sociétés et délégations diverses où, à côté des nombreuses représentations spirites, se trouvaient le « Maha Boddhi Sangha », la « Iglesia Catolica Liberal », la « Pro Vida Naturista », le « Centro Pitagoras », a donné la preuve de l'esprit d'éclectisme qui animait ses organisateurs.

Voici les conclusions de ces importantes assises du spiritualisme panaméricain :

1° L'esprit est éternel.

2° La réincarnation est réelle, évidente et vérifiable, autant dans sa forme expérimentale que par la voie introspective;

3° Sans la réincarnation, aucune règle formelle et efficace d'évolution n'est explicable;

4° L'acceptation des prémisses antérieures implique un total renouvellement de la base morale dans la conduite individuelle et collective;

5° La réincarnation est le support, l'inspiratrice de l'Histoire, pour l'être, le moyen unique du progrès;

6° La réincarnation est la preuve positive de la Justice de Dieu;

7° La réincarnation est l'instrument et le point d'appui de l'individualité dans son effort vers la Divine Origine.

*
* *

UNE REVISION QUI S'IMPOSE

Le mercredi 6 mars 1946, rapporte *The Two Worlds*, le ministre de l'Intérieur, M. J. Chuter Ede, recevait une députation de membres de l'*Union Nationale Spiritualiste* de Grande-Bretagne, qui venaient lui présenter les demandes suivantes : liberté religieuse et abolition de la loi sur la sorcellerie... Les spiritualistes demandaient en outre qu'une enquête fût ouverte sur la situation légale des médiums, spécialement en ce qui concerne la loi sur le vagabondage de 1824.

La députation se composait de : la duchesse douairière de Hamilton, le maréchal Lord Dowding, commandant en chef des forces aériennes; Miss Lind of Hageby; M. H. L. Vigurs, président; M. J. B. McIndoe, trésorier; M. J. M. Stewart, ancien président de l'S. N. U.; M. C. E. Loseby, avocat, ancien député; M. Leslie Hale, député; M. H. F. Bendall...

M. Vigurs fit les présentations et pria M. Loseby d'exposer leur réclamation.

Après avoir rappelé au ministre de l'Intérieur que pareille démarche avait été faite de leur part en 1930 et en 1943, sans aucun résultat, M. Loseby insista pour qu'une action immédiate fût prise pour la suppression de la loi sur la sorcellerie, qui remonte à 1735. Cette loi, dit-il, avait sans doute sa raison d'être au dix-huitième siècle, mais n'a plus aucun sens à notre époque. Or, en date du 8 février 1946, le ministre reconnaissait lui-même, par sa lettre à M. Brooks, qu'aucun médium, poursuivi en vertu des lois de vagabondage et de sorcellerie, n'avait chance d'échapper à une condamnation, même s'il était prouvé qu'il fût innocent.

Un tel état de choses ne peut continuer à exister, car, devant de tels risques, les meilleurs et les plus consciencieux des médiums n'osent risquer pareille aventure. Et M. Loseby cita le cas de Helen Duncan, un des plus remarquables médiums à matérialisations, qui fut arrêtée à Portsmouth le 19 janvier 1944 par le commissaire de police en vertu de la loi sur le vagabondage. Elle fut maltraitée et maintenue en prison pendant cinq jours en attendant son jugement. Pour la condamner, on fit intervenir la loi sur la sorcellerie.

Le ministre, après avoir écouté avec beaucoup de bienveillance l'exposé de M. Loseby, conclut en ces termes : « Je prends bonne note de ce que vous réclamez, c'est-à-dire le droit pour tout citoyen de ce pays de pratiquer librement sa religion et d'exprimer ses idées religieuses sans avoir à redouter l'intervention de la loi. J'examinerai votre demande et je ferai tout en mon pouvoir pour que la liberté de religion, que nous accordons au monde entier, soit aussi accordée à tout citoyen respectueux des lois de ce pays. »

Souhaitons que cette promesse du ministre de l'Intérieur de Grande-Bretagne se traduise bientôt dans les faits et que soient abolies de telles lois d'un autre âge.

Conférences spirites dans les prisons du Brésil

L'hebdomadaire « Mundo Espirita », de Rio-de-Janeiro, nous apprend que le mouvement de propagande spirite en « el Presidio del Distrito Federal » (pénitencier de la capitale) promet les meilleurs résultats parmi les détenus. En plus des conférences du dimanche, les punis peuvent recevoir des livres, périodiques et brochures spirites. Dernièrement, ils fondèrent une organisation à laquelle ils donnèrent le nom d' « Ecole Paul de Tarse », en vue d'une plus large étude de notre doctrine. On voit que l'esprit de tolérance règne dans la direction de cette prison de la capitale brésilienne. A des heures fixées à l'avance, les détenus peuvent entendre avec une entière liberté et sans aucune obligation aussi bien la parole catholique, protestante que spirite.

Le spiritisme continue sa marche en avant dans le Brésil. Rien ne l'arrêtera, car il pénètre tous les rouages de la vie sociale par ses réalisations fécondes.

La Maison de la C. S. A.

La *Confédération spirite d'Argentine* a inauguré avec un grand éclat, le 7 juillet dernier, une majestueuse maison au centre de Buenos-Aires. Cette aspiration de nos confrères argentins s'est matérialisée grâce à la généreuse coopération et contribution de tous les sympathisants de la République sud-américaine. Rien ne manqua à cette fête grandiose organisée par la C. S. A. : discours, musique classique, récit de poésies vinrent tour à tour porter à son comble l'enthousiasme d'un grand public.

Brillante inauguration qui laissera un souvenir durable dans le public spirite argentin et qui fait présager un développement toujours plus grand de l'idéal qui fut celui d'Allan Kardec et de Léon Denis.

Importance de la C. S. A.

La C. S. A. groupe près de quarante sociétés bien organisées, sans compter la quantité de groupements libres disséminés dans la capitale et dans l'intérieur de la République.

Nous sommes loin, en France, berceau du spiritisme philosophique, d'avoir cette foi qui soulève les montagnes. Le goût des richesses, l'esprit de lucre dominent trop nos mentalités de vieux Européens. A quand le sursaut de rénovation !

LIVRES ET AUTEURS (1)

CHRISTIANISME ET SPIRITISME.

— La doctrine secrète du christianisme. Relations des premiers chrétiens avec les Esprits des Morts. La Nouvelle Révélation, par Léon Denis. — Un volume de 352 pages, 23e mille, **125 fr.**

Les « Editions Jean Meyer », accablées par la guerre, mais soucieuses pourtant de maintenir le flambeau et d'aider à la propagation des œuvres des Maîtres du Spiritisme, viennent de rééditer cet important ouvrage du Maître Léon Denis, dont elles sortent ainsi le 23e mille.

Rédigé en ce style clair et entraînant qui est familier à l'auteur, il nous tient au courant des importantes questions scientifiques, philosophiques et religieuses qui passionnent notre époque et sollicitent tous les penseurs ; il montre les analogies profondes qui existent entre le spiritisme actuel et les premiers temps du christianisme, la part des phénomènes dans l'avènement de cette doctrine qui a remué le mon-

(1) Les « Editions Jean Meyer » se chargent de procurer à nos lecteurs tout ouvrage dont il est rendu compte dans cette chronique. Ecrire à leurs bureaux de province : à Soual (Tarn).

de. En ce moment où le spiritisme fait parfois l'objet de discussions passionnées, ce livre offre à tous les adeptes de nos croyances des moyens de défense et de controverse.

Dans ce but, un index alphabétique y a été ajouté afin de faciliter les recherches et indiquer tous les sujets se rattachant à ces vastes questions.

Voici en quels termes un grand journal spiritualiste signalait la parution de cet ouvrage :

« Nous ne saurions donner au lecteur une idée, même affaiblie, de cet ouvrage extraordinaire, de la vigueur et de l'éloquence de ces pages où l'auteur a su déployer toute la lucidité de son âme de philosophe, de penseur et d'artiste. On y trouvera en même temps qu'une méthode d'analyse, sachant utiliser toutes les ressources d'une raison éclairée, un fonds solide de science persuasive, qui donne à tout ce que la doctrine spiritualiste renferme de beau et de consolant, un relief clair et net, qui subjugue et élève l'esprit.

« Pour tous ceux qui ne font pas de la vie un marché de plaisirs égoïstes, pour ceux qui sont susceptibles d'un idéal élevé, pour ceux qui aspirent à donner, hors de la vie matérielle, un but à leur destinée, pour tous ceux qui sont capables de dévouement à la cause de l'humanité, le livre de Léon Denis sera un évangile d'inspiration et d'encouragement ; il les transportera dans les sphères supérieures où règnent la justice et l'amour pur, dans une éclosion de lumière caressante, et ils ne cesseront pas de bénir la main qui les a conduits dans ce voyage aux régions sublimes de l'infini.

« A tous ceux qui aiment le vrai et le beau, cette lecture offrira la plus grande satisfaction esthétique, une sorte de volupté de l'esprit qui se sentira flotter dans l'harmonie, la lumière et la vérité. »

C.



NOTE DES EDITEURS. — Les opinions émises dans les études que publient « Les Cahiers du Spiritisme » doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et n'engagent que la responsabilité de ceux-ci.

***

Il sera rendu compte dans « Les Cahiers du Spiritisme » des ouvrages qui seront adressés à la rédaction en double exemplaire.

***

Les éditeurs ne répondent pas des manuscrits communiqués.

La correspondance doit être adressée :

POUR LA REDACTION : à Hubert Forestier, à Soual (Tarn) ;

POUR L'ADMINISTRATION ET LA VENTE : aux « Editions Jean Meyer », à Soual (Tarn).

Les versements doivent être effectués au compte de chèque postal : Editions Jean Meyer, Soual (Tarn) ; compte : 609-59 Paris.

Toute lettre nécessitant une réponse doit être accompagnée du montant de l'affranchissement : timbres-poste ou coupon-réponse.

Imprimerie Regionale, Toulouse

Imprimerie Régionale, Toulouse.